

Le mot du syndiqué



On aurait pu l'appeler « CAP vers l'île des licornes » ou « oui oui excellence » car c'est l'impression que nous donne la lecture d'un CAP excellence. Mais du coup, ça s'appellera Contre-Courant, parce que c'est satirique, mais on veut que ce soit sérieux et avec de vraies infos quand même. Parce que nous voyons bien les efforts fournis pour nous faire avaler la soupe au caca managériale, on s'est dit qu'un petit coup de rouge dedans ça ne mangerait pas de pain. L'enjeu pour nous, c'est de ne pas laisser la propagande de la direction occuper le terrain ! Alors on compte sur vous pour nous faire remonter des infos et vos impressions.

Agenda

-8 juillet action au péage de Gerzat
-27 au 29 juillet Festival « La Belle Rouge » à Saint Amand Roche Savine (Conférence, librairie, concert et plus encore)

Bravo à



La RRH de la tôlerie qui a su faire consensus au sein des salariés. En effet 97% de grévistes le 30/06 sur le poste du matin et un taux élevé sur l'équipe de nuit... Cela ne laisse pas de doute sur l'appréciation de la méthode employée pour monter en épingle des histoires dignes d'un bac à sable. Les salarié-es sont de plus en plus étonné-es sur la politique de recrutement qui trop souvent vise à embaucher des personnes en opposition avec les collectifs de travail. De quoi se demander si le but recherché est de créer de toutes pièces des situations de tension afin de diviser dans les ateliers.

Le chiffre de la semaine : 0

C'est le nombre d'euro que nous toucherons au titre de la participation 2016. (pensez à faire de la place sous le matelas...)

Info National



Voici un florilège des ordonnances MACRON... La régression sociale ne se négocie pas elle se combat. La lutte de classes est la base de l'unité, c'est pour la mener avec succès en rassemblant l'ensemble des travailleurs que fut fondé la CGT.

Face aux annonces nous vous donnons rendez vous à partir du 12 septembre .

 Le chèque en blanc des ordonnances	 L'inversion de la hiérarchie des normes... partout !	 Et si on en profitait pour changer (discrètement) les règles supplétives ?	 Licenciement illégal : le plafonnement des indemnités revient par la fenêtre	 La baisse des salaires au programme	 Un CDI qui n'est plus vraiment indéterminé
 Des CDD renouvelables... à l'infini ?	 La santé et la sécurité au travail, des options ?	 Le travail de nuit sans limites ?	 Un référendum choisi par le patron, c'est super pratique !	 La suppression du comité hygiène et sécurité (pourquoi s'embêter ?)	 Des délais de recours réduits pour empêcher la contestation des licenciements
 Permettre aux entreprises de licencier sans plan social	 Opération minceur sur les obligations de reclassement de l'employeur	 Après un accord, un salarié qui refuse un changement dans son contrat de travail pourra être licencié	 Une entreprise florissante à l'étranger pourra licencier	 La possibilité de licencier en cas de cession de l'entreprise	 Plus d'obligation de motiver la lettre de licenciement
 L'intérim...en permanence	 La possibilité de rompre des CDD	 Permettre de signer des accords dérogatoires sans les syndicats	 Supprimer le contrôle du juge sur les accords d'entreprise	 La disparition de représentant-es du personnel de proximité	 Un code du travail plus léger et plus protecteur, c'est possible!